

Compte rendu de la séance du 03 mai 2021

Secrétaire de la séance: Jean-Paul LOUVIGNE

Présents : Christophe BOYER, Audrey ROMAN, Jerome ROUX, Yves DESBORDES, Laurie AIME-BLANC, Jean-Paul Louvigné, Christian DOL, Valérie GADUEL, Pierre SANCHEZ

Ordre du jour:

Convention SDIS : Vérifications techniques des points d'eau incendie

Ouverture de séance 18h30

Délibérations du conseil:

sdis (DE 2021_040)

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil que la convention signée avec le SDIS afin d'effectuer le contrôle des Points d'Eau Incendie arrive à la fin de sa validité.

Après avoir préalablement transmis le projet de convention aux membres du Conseil,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- DECIDE d'accepter l'avenant à la convention
- DONNE l'autorisation au Maire à signer tous documents s'y rapportant

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités,

la séance est levée à 18h45